

Fiche pratique Achats en laboratoire de recherche

1. Contexte général

Les achats publics représentaient en 2023 14% du produit intérieur brut (PIB), soit 400 milliards d'euros par an, répartis entre différents opérateurs publics. Les achats publics constituent donc un levier majeur sur le plan économique au niveau national / territorial, et de fait un levier sur les plans social et écologique.

Les achats constituent une source majeure d'impact environnemental, au travers de différents indicateurs définis par les méthodes d'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ou d'un service. Les achats constituent souvent la principale composante d'un Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre d'une unité de recherche (>50% en moyenne d'après l'étude d'une centaine de laboratoires, cf *De Paepe et al. 2024*), ou de manière plus large d'une université ou d'un organisme de recherche. Développer une stratégie d'achats responsables au sein des unités de recherche constitue donc un levier important de réduction d'empreinte environnementale.

2. Enjeux pour les laboratoires de recherche

Agir sur les achats au sein des unités de recherche permet de réduire l'impact environnemental des activités de recherche. En revanche, les achats sont à la base même des activités d'un laboratoire, qu'il s'agisse d'un équipement de pointe pour la recherche, d'un équipement numérique pour environner les personnels, ou de simples consommables. Agir sur les achats touche donc au cœur d'activité des unités.

La phase de fabrication constituant généralement la source principale d'impact carbone des matériels achetés, l'enjeu principal est de réduire les achats de matériels neufs, avec de possibles conséquences sur les performances intrinsèques de matériels plus anciens.

Par ailleurs, les enjeux environnementaux rejoignent d'autres enjeux tels que le développement de partenariats avec les structures de l'économie sociale et solidaire (ex pour de la réparation, du réemploi), ainsi que les enjeux d'efficacité économique pour réduire les dépenses.

La mise en place d'une stratégie d'achats responsables par la réduction des achats neufs amène néanmoins à un possible effet rebond grâce aux fonds non utilisés. Cela peut amener à

des réflexions et actions quant à un budget vert participatif pour financer des investissements à objectif environnemental, sur le modèle de certains laboratoires.

3. Cadre réglementaire

Les achats publics sont normés par le Code de la Commande Publique. Divers textes réglementaires incitent à des achats responsables.

- **Loi AGECE (Anti-gaspillage & Economie Circulaire) de 2020**
 - Impose d'acheter une part minimale de biens issus du réemploi / réutilisation ou intégrant des matières recyclées allant de 20% à 100% du volume de commande
 - Objectifs : réduction des plastiques à usages uniques, réductions des déchets et acquisition de biens issus du réemploi et/ou de matières recyclées.
- **Loi Climat & Résilience (2021)**
 - Elargissement des structures concernées par l'écriture d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (sont concernés [l'Université de Toulouse](#), les ONRs)
 - Au plus tard en aout 2026 : 100% des marchés devront avoir des objectifs de développement durable dans les spécifications techniques, ainsi qu'au moins 1 critère d'attribution et des conditions d'exécution environnementales
- **Loi Industrie verte (2023)** : possibilité d'exclure de la commande publique dès 2024 des opérateurs ne...
 - ... publiant pas de bilan d'émissions de gaz à effet de serre
 - ... publiant pas d'informations en matière de durabilité des produits
- **Loi REEN (2021) – sobriété numérique**
 - Prise en compte de l'indice de réparabilité (1^{er} janvier 2023)
 - puis de l'indice de durabilité (1^{er} janvier 2026)

4. Actions concrètes

Au sein de l'unité, il est possible d'agir sur plusieurs volets :

- **Acheter moins :**

- Réemployer, réutiliser des matériels fonctionnels existant en interne : bourse aux matériels pour prêt et don, magasin intra- ou inter-laboratoires, inventaire à jour
- Maintenir puis réparer les matériels (ex : clavier, batterie, RAM pour augmenter la durée de vie d'un ordinateur), via le fabricant ou en faisant appel à des entreprises ou ateliers d'insertion (voire Fablab existants)
- Définir un parcours d'usage des équipements numériques sur la base de profils d'utilisateurs et d'utilisation (3 ans calcul intensif, puis bureautique etc. ; cf ex du guide de bonnes pratiques des achats du numérique de l'Université de Toulouse)
- Faire des demandes de financement pour de la maintenance / réparation de matériels à la place d'achats neufs (désormais possible pour de nombreux appels d'offre nationaux et européens)

- **Acheter mieux :**

- Programmer les besoins d'achats et mutualiser les achats à l'échelle de l'unité, ou d'une fédération d'unités (cohérence avec le besoin réel, réduction des transports pour livraisons etc.)
- Inclure des extensions de garantie dans les achats
- Lors de la création d'un marché, introduire des clauses ou critères environnementaux pertinents et efficaces
- Acheter d'occasion lorsque c'est pertinent (marché de réemploi UGAP, téléphones reconditionnés, véhicules...)
- Adopter une fiche d'identification du besoin à destination des gestionnaires pour vérifier si une autre solution que l'achat neuf n'est pas possible (réemploi, réparation, occasion...)
- Réduire les plastiques à usage unique lorsque c'est possible (cf projets RedPlast, ReutPlast, simulateur de Labo1p5)

- **Donner**

en externe le matériel obsolète ou non utilisé à une structure associative ou publique, ou vendre le matériel aux personnels (cf procédures dédiées)